

ASSEMBLÉE NATIONALE

Stance du 17 juin.

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Buffet.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

Quatre projets d'intérêt local sont adoptés sans débat.

L'Assemblée passe à la deuxième délibération du projet Denormandie, ayant pour objet d'indemniser les personnes qui ont éprouvé préjudice lors des destructions opérées par le génie militaire pour les besoins de la défense nationale.

Le GÉNÉRAL DE CISSY, vice-président du conseil, déclare qu'il ne demande que le renvoi à la Commission du budget de 1875.

Ce renvoi est ordonné.

L'Assemblée adopte ensuite un projet d'intérêt local et trois projets portant approbation de conventions conclues avec la Russie.

M. DE BELCASTEL dépose une proposition portant que désormais les membres en congé régulier ne pourront prendre part à un vote de l'Assemblée qu'après avoir fait connaître leur présence au président.

Cette proposition est renvoyée d'urgence à la Commission du règlement.

L'Assemblée passe à la deuxième délibération sur les propositions concernant l'organisation municipale.

M. FRESNEAU développe son contre-projet tendant à organiser la représentation de la commune par section ou par quartiers.

L'orateur demande le renvoi de son contre-projet à la Commission.

Ce renvoi, repoussé par M. Raudot au nom de la Commission, est mis aux voix et rejeté.

M. FRESNEAU retire son contre-projet.

M. VINGTAIN développe un autre contre-projet qui divise la commune en un certain nombre de sections correspondant aux deux tiers des conseillers municipaux à élire et portant que les conseillers ne peuvent être élus que parmi les personnes les plus imposées, dont la liste est dressée chaque année par le Préfet.

L'orateur demande le renvoi de son contre-projet à la Commission, qui accepte ce renvoi.

M. GANIVET objecte que la commission accepte le renvoi d'un contre-projet qu'elle a repoussé.

L'Assemblée, consultée, n'ordonne pas le renvoi.

M. LÉON JOURNAULT propose de remplacer les articles 7, 8, 9 et 10 du projet par un article portant que les dispositions de la loi du 18 juillet 1837 et des lois antérieures sur l'administration municipale sont abrogées en ce qui concerne la participation des plus imposés aux délibérations des conseils municipaux.

L'orateur dit que l'on veut constituer au profit d'une classe déterminée un privilège incompatible avec le régime démocratique.

M. le rapporteur de CHABROL combat l'amendement et maintient les articles attaqués par M. Journauld.

L'orateur dit que la commission a pensé que l'impôt ne doit être voté que par celui qui le paie.

Il conclut en adjurant l'Assemblée de maintenir des dispositions à la fois conservatrices et libérales.

M. JULES FERRY répond que la commission a opposé certains intérêts à l'intérêt général.

L'orateur ajoute que l'impôt doit être librement consenti par celui qui le paie et l'intérêt général domine dans l'état moderne, tous les intérêts particuliers.

M. JULES FERRY déclare que la démocratie française repose sur les cœurs et sur les bras de dix millions de propriétaires et que le suffrage universel n'est pas une menace pour la propriété.

M. le rapporteur de Chabrol déclare que la droite n'est pas atteinte par les attaques dirigées contre elle par une certaine partie de l'Assemblée. (Rumeurs à gauche.)

L'orateur insiste sur la nécessité de mettre un frein aux emprunts municipaux, dont le chiffre atteint déjà plus de 700 millions.

Quand l'armateur fut arrivé à cet endroit du manuscrit, M. Dormier l'arrêta.

« Vous savez le reste, » lui dit-il.

M. Tréhoré replia le papier sans faire une observation; il chercha à trouver dans cette chaîne de déductions une solution de continuité qui lui permit de douter encore.

« Où est Madeleine ? » demanda-t-il.

Du doigt M. Dormier indiqua la pauvre folle qui était assise sur une pierre, les regards tournés vers la haute mer, tandis que derrière elle des chèvres gravaient la falaise. Ils s'approchèrent d'elle sans qu'elle parût s'en apercevoir de leur présence.

« Ce sont bien là, dit M. Tréhoré, les traits de celle que j'ai transportée en Angleterre; l'expression n'y est plus, mais je reconnais les lignes de son visage. »

Par une sorte d'accord ils évitaient de prononcer le nom de celui qui obsédait leur pensée; l'armateur, avec l'entêtement d'un honnête homme qui ne voudrait pas croire à la perfidie d'autrui, s'obstinait à se cramponner au doute.

M. JOURNAULT retire son amendement et déclare se rallier à celui de M. Parent.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Dans les quatre premiers mois de 1874 l'industrie française a exporté pour 9,377,000 francs de fils de laine; pendant les quatre premiers mois de 1873 l'exportation n'avait été que de 8,101,000 fr. pour le même article.

Les tissus de laine exportés pendant ces mêmes mois de 1874 se chiffrent par 444,268,000 fr.; pendant la même période de 1873 le mouvement ne s'était élevé qu'à 99,813,000 fr.

L'industrie lainière en Angleterre est de plus en plus malheureuse. Plusieurs manufactures importantes viennent d'arrêter leurs métiers. D'autres ont réduit le nombre des heures de travail. L'exportation des tissus de laine qui, du 1er janvier au 30 avril 1873, s'était élevée au chiffre de 6,258,434 livres sterling est descendue, pendant la période correspondante de cette année, au chiffre de 4,560,000 livres sterling soit une différence en moins, pour les quatre premiers mois de 1874, de 1,697,834 livres sterling.

En Belgique, l'industrie des fils et tissus de laine est, à quelques exceptions près, dans une mauvaise situation.

Quelques manufacturiers de Verviers travaillent activement, mais la grande majorité se plaint de la marche des affaires.

Les fabriques allemandes sont toujours en partie inoccupées.

La Société Industrielle d'Amiens a résolu de faire construire un édifice pour y installer ses bureaux et ses cours publics, au nombre de quinze. Elle vient, dans ce but, d'acheter un terrain. Les architectes membres de la société se sont chargés de dresser les plans et de suivre la construction de cet édifice.

On voit que la Société Industrielle d'Amiens marche à grands pas, et son succès comme celui de la Société Lilloise prouve combien les sociétés industrielles sont appelées à être utiles à notre région.

La Société Industrielle du Nord de la France tiendra son assemblée générale mensuelle mardi prochain 23 courant, à 3 heures, au siège de la Société, rue des Jardins, 29. Voici l'ordre du jour :

- 1° Correspondance; 2° Présentation de nouveaux membres; 3° Communication de M. Mille, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, sur l'action fertilisante des eaux d'égoût; 4° Communication de M. Lamy, professeur de chimie industrielle à l'École centrale, sur les travaux de M. Pasteur, concernant la brasserie; 5° Rapport de M. Boivin sur une échelle de sauvetage; 6° Election des nouveaux membres présentés à l'Assemblée du 26 mai.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le rapport municipal sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix pendant l'année 1873 vient d'être publié. Ce document « que beaucoup de grandes villes nous envieraient si elles en connaissaient l'existence et surtout l'utilité » est particulièrement intéressant cette année; il a été complété par de nouvelles adjonctions et on y a rétabli, de plus, quelques-uns des renseignements qui avaient figuré dans les premières années. Comme le fait très bien remarquer le préambule du rapport, les exemplaires de ces années sont devenus rares et ne se trouvent pas entre les mains de la plupart des conseillers ou des fonctionnaires.

L'œuvre de cette année sera donc pour beaucoup d'entre eux une revue

mardi et surtout ne laissez rien transpirer de notre entretien.

« Soyez tranquille, nul ne manquera au rendez-vous. »

Quelques instants après, le canot disparaissait derrière les falaises de Trégestel, s'engageant dans le courant du Guer.

Le mardi suivant, une barque poussée par deux vigoureux rameurs descendait la rivière de Lannion. Il était impossible de choisir une journée plus propice pour une promenade en mer. C'est à peine si une légère brise ridait la surface de l'Océan, un soleil splendide en faisait miroiter les flots.

Portée par la marée, l'embarcation glissait avec la rapidité d'une flèche. Elle laissa derrière elle les coteaux boisés de Loghivi, le bourg du Yodé, gagna la pleine mer, puis, détournant à droite, alla aborder à l'anse de Ploumanah. M. Tréhoré, sa famille, M. de la Roncerais et quelques amis qui avaient pris part au dîner du jour de la fête, sautèrent à terre. Quant au docteur Langlais, il les attendait avec M. Dormier.

C'est surtout pour ceux qui lui font des visites de courte durée que la mer déploie toutes ses séductions.

La variété qu'ils y rencontrent est inépuisable; les plantes qui oscillent dans les profondeurs, celles qui se dressent dans les fentes des rochers, les coquillages dont la forme et la couleur réalisent tous les caprices de la fantaisie, les réservoirs creusés dans la pierre et où se jouent les crevettes, les cailloux fecon-

nés par les caresses des lames, tout est matière à surprise et à admiration.

Mlle Tréhoré, tout en courant comme un enfant sur les rochers et le sable du rivage, n'oubliait pas la promesse que lui avait faite M. Dormier; elle le pressait de lui donner les explications si mystérieusement annoncées. Il faisait la sourde oreille; l'heure n'était pas venue, il fallait qu'elle se résignât à attendre. En parcourant la grève ensemble, ils aperçurent la folle escortée de ses chèvres; les éclats de voix, les rires sonores qui retentissaient autour d'elle n'avaient pu éveiller son attention, mais M. Dormier ayant murmuré à demi-voix cet air qui avait produit tant d'effet sur elle, elle s'arrêta court, dressa l'oreille et une émotion extraordinaire se peignit sur ses traits.

« C'est étrange, dit la fille de l'armateur, expliquez-moi... »

« Plus tard, mais regardez-la bien, sont-ce les traits d'une folle vulgaire ? »

« En effet, il y a dans sa physionomie une noblesse et une dignité qui font supposer un mystère. »

« Que vous comprendrez plus tard; éloignons-nous. »

Ils laissèrent derrière eux la folle, mais Mlle Tréhoré ne pouvait s'empêcher de se retourner pour la regarder encore.

Ils rejoignirent le groupe des promeneurs parmi lesquels était l'officier, on interrogea M. Dormier au sujet de quelques barques inclinées sur le sable humide.

LOUIS COLLAS (A suivre.)

Le 160° et dernier prix des mises a été remporté à une heure 25.

Le plus heureux des concurrents est M. Mersy; il a obtenu la médaille décernée à l'amateur qui remporterait le plus grand nombre de prix et le cartel à celui qui présenterait le premier deux pigeons désignés rentrés de Chartres.

La médaille pour le plus grand nombre de pigeons engagés est échue à la Société des Lutteurs aériens, d'Armentières; celle d'éloignement à la Société de l'Aigle royal, de Dour (Belgique).

Mercredi 17 juin, vers une heure et demie de l'après-midi, un ouvrier d'un certain âge a été rencontré par un train marchant à grande vitesse, près du pont du chemin de fer, à St-André-lez-Lille.

Reversé sur la voie par la locomotive, tout le train lui a passé sur le corps. On n'a plus relevé qu'un cadavre il avait à la tête une blessure profonde; et le pied coupé par les roues, avait été projeté à plusieurs mètres en avant du corps.

Marché aux blés de Lille, du 17 juin 1874. (Bulletin commercial). — Marché assez bien approvisionné: 1250 hectolitres. Vente libre, baisse de 25 cent. à l'hectolitre. — Farines: affaires difficiles sans changement, offertes en boulangerie de 51 fr. à 51 fr. 50.

Marché aux blés du 17 juin 1874, (communiqué par l'Hôtel-de-Ville de Lille). Baisse moyenne de 0 fr. 16 cent.

Le Comité Catholique de Lille nous communique la note suivante :

LES FÊTES DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME-DE LA TREILLE

La capitale de la Flandre a toujours été renommée pour la splendeur de ses solennités religieuses: cette année, elle veut se surpasser elle-même. La cérémonie du 21 juin, et les fêtes artistiques et littéraires célébrées à son occasion, promettent, dès maintenant, de satisfaire tout à la fois les regards des curieux, le goût de l'artiste, le cœur et l'âme des personnes pieuses.

L'Image miraculeuse de Notre-Dame-de-la-Treille, vénérée à Lille depuis plus de six siècles, recevra, le dimanche 21 juin, un honneur insigne: sur son front sera posée une couronne d'or que lui a offert le Souverain Pontife. La cité tout entière se prépare à célébrer cette fête avec un éclat inusité, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance.

Durant les trois jours qui précéderont, à partir du mercredi 17, à huit heures du soir, la voix éloquent de Mgr Mermillod, évêque d'Ébréon, se fera entendre le matin à neuf heures pour les femmes, le soir à huit heures pour les hommes.

Une grande et pieuse pensée a inspiré l'organisation du cortège qui doit conduire la sainte image à la place de la République où elle sera couronnée, et la ramener dans son sanctuaire: il rappellera l'histoire du culte de la Sainte Vierge à Lille. Dans la première partie, douze groupes porteront les images de Marie qui étaient vénérées à Lille en 1834, époque où la cité se consacra solennellement à Notre Dame de la Treille; la seconde offrira les douze sanctuaires où la Reine des cieux est encore aujourd'hui honorée à Lille et dans la banlieue; le troisième, les images et les reliques des saints apôtres de la contrée qui ont prêché le culte de la Sainte Vierge.

La sainte image s'avancera, portée par vingt-quatre membres du cercle catholique. Elle sera suivie de plus de vingt prêtres, revêtus des ornements pontificaux. Pour le nombre et la richesse des groupes, pour la décoration des rues et des maisons particulières, cette procession ne le cédera à aucune de celle qui sont les plus connues dans les annales religieuses de notre contrée.

La cérémonie du couronnement présentera un caractère tout particulier de solennité. Elle aura lieu sur une immense estrade, où se trouveront tous les prélats, en présence de toutes les antiques statues de la Vierge et de toutes les images des saints de la contrée. Mgr Mermillod prendra la parole; tous les évêques donneront une bénédiction solennelle.

Le lundi 22, aura lieu une réunion des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de Son Em. le cardinal Rénier. Pendant les quinze jours qui suivront, les paroisses de la province ecclésiastique et des pays voisins feront, chaque matin, de solennels pèlerinages au sanctuaire de Notre-Dame de la Treille: toutes les villes importantes du diocèse ont déjà retenu leurs jours pour ces pieuses manifestations, ainsi que Boulogne, Saint-Omer, Calais, Tournai et plusieurs autres cités; des pèlerins arriveront de Paris et de l'Angleterre.

« Comme en ces jours du Moyen-Age, où l'on savait si bien allier le culte des choses de l'esprit à la foi et à la dévotion, les organisateurs des fêtes religieuses ont pensé qu'ils devaient leur donner un caractère artistique et littéraire: ils ont ouvert des concours de poésie et de musique, ainsi qu'une exposition d'objets d'art.

Les résultats du concours de poésie ne sont pas encore définitivement connus, mais nous pouvons dire, dès maintenant, que plus de trois cents concurrents ont envoyé des pièces de vers, et que certains de ces poèmes serviront à prouver que la poésie, cette expression la plus élevée de la pensée humaine, n'est pas morte en France.

Quant au concours de musique, le jury, formé des artistes les plus connus de Paris et de Bruxelles, a déclaré qu'il était très remarquable et que parmi les quarante-cinq grandes compositions musicales présentées, il y en avait un certain nombre d'une valeur réelle; on nous assure que celle qui remportera le premier prix est d'une importance capitale.

Cette cantate ne pourra être exécutée que le jour de la clôture de l'exposition d'objets d'art; mais l'art musical ne sera pas oublié au moment de la solennité religieuse. Le lundi 22, à onze heures, aura lieu dans l'église de Notre-Dame de la Treille, l'exécution des compositions du XIII<sup>e</sup> siècle, connues sous le nom de *Chants de la sainte Chapelle*.

Ces mélodies religieuses, qui s'élevaient aux harmonies les plus sublimes et les plus originales, ont été exécutées dans les principales églises de Paris, et dans les grands concerts religieux de Rome, de Londres et de Moscou; partout, les amateurs les plus difficiles et les plus délicats les ont considérées comme des œuvres de premier mérite.

Elles seront interprétées sous la direction de l'habile et savant M. Félix Clément, par trente à quarante des premiers artistes de Paris. Ce sera une de ces fêtes musicales dont on ne peut jouir que bien rarement en province.

L'Exposition d'objets d'art religieux est ouverte dès maintenant; elle le sera durant un mois. La réussite est complète. Nous avons jeté un coup d'œil sur les vingt-six salles dont elle se compose; au milieu de deux à trois mille objets qui s'y trouvent, nous avons vu un grand nombre d'œuvres d'art d'une véritable importance.

Ici, ce sont des manuscrits offrant des miniatures de la finesse la plus grande, la, des émaux peints de tons les plus riches, avec des émaux byzantins, des croix processionnelles ornées de filigranes et de nielles, des chasses, des reliquaires et des statuettes, qui auraient ravi Benvenuto Cellini; ailleurs, des tapisseries de l'exécution la plus large et la plus riche, des groupes en bois sculptés avec la plus grande finesse, des meubles ayant un caractère religieux d'une richesse qui étonne, des galeries de tableaux, parmi lesquels ont distingué des œuvres des maîtres les plus connus de toutes les écoles, de toutes les époques.

Hier, en parcourant l'Exposition de Lille, nous entendions dire par un amateur éclairé: l'Exposition d'objets d'art religieux de Lille est, à certains points de vue, supérieure à la remarquable Exposition ouverte au Palais-Bourbon en faveur des Alsaciens-Lorrains; après avoir étudié cette dernière Exposition, non-seulement on peut, mais on doit visiter celle de Lille. Nous n'ajoutons rien à cet éloge; il suffit pour faire comprendre l'importance de l'Exposition d'objets d'art ouverte dans les salons de l'ancien hôtel de la préfecture du Nord.

FÉDÉRATION DES AMIS RÉUNIS Concours de Paris

240 pigeons, lâcher à 5 heures, vent Nord PRIX.

- 1<sup>er</sup>, 9 h. 54 1/2, Guillemain, Ma Campagne. 2<sup>e</sup>, 10 h. 03, Hazebrouck, Union. 3<sup>e</sup>, 10 h. 16 1/2, Ducateau, Union. 4<sup>e</sup>, 10 h. 17, Vanderberghe, Pigeon d'Or. 5<sup>e</sup>, 10 h. 17, Mersy, La Cliche. 6<sup>e</sup>, 10 h. 17, Charlet, Pigeon d'Or. 7<sup>e</sup>, 10 h. 17 1/2, Tournaisien, Petite Vitesse. 8<sup>e</sup>, 10 h. 18, Hazebrouck, Union. 9<sup>e</sup>, 10 h. 18, Boudry, Espérance. 10<sup>e</sup>, 10 h. 19, François, Espérance. 11<sup>e</sup>, 10 h. 19, id. id. 12<sup>e</sup>, 10 h. 24, id. id. 13<sup>e</sup>, 10 h. 24, id. id. 14<sup>e</sup>, 10 h. 26, Dherins, Chat Gris. 15<sup>e</sup>, 10 h. 30, Hazebrouck, Union. 16<sup>e</sup>, 10 h. 31 1/2, Ducateau, Union. 17<sup>e</sup>, 10 h. 34 1/2, Bcu, Union. 18<sup>e</sup>, 10 h. 35 1/2, Guilmain, Ma Campagne. 19<sup>e</sup>, 10 h. 36, Niffle, Eperviers. 20<sup>e</sup>, 10 h. 36, id. id. 21<sup>e</sup>, 10 h. 36, Duret, Pigeon d'Or. 22<sup>e</sup>, 10 h. 36 1/2, Ducateau, Union. 23<sup>e</sup>, 10 h. 43 1/2, Tournaisien, Petite vitesse. 24<sup>e</sup>, 10 h. 47 1/2, Bcu, Union. 25<sup>e</sup>, 10 h. 50, Rocassel, Chat Gris. 26<sup>e</sup>, 10 h. 51 1/2, Guilmain, Ma Campagne. 27<sup>e</sup>, 10 h. 52, Duret, Pigeon d'Or. 28<sup>e</sup>, 10 h. 54, Bcu, Union. 29<sup>e</sup>, 10 h. 55, Richard, La Cloche. 30<sup>e</sup>, 10 h. 57 1/2, Guilmain, Ma Campagne.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 17 juin.

Jeanne Lefebvre, rue Pellart. — Alphonse Vandembulcke, rue Vallon. — Emile Pollet, rue de Flandre. — Cyriaque Du Jardin, à la Pottellerie. — Marie Dacmine, rue Duflot.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 17 juin. — Eugénie Fièvre, 4 an, rue de l'Époule. — Jean Debaat, 27 ans, garçon brasseur, à l'Hôpital. — Flore Mathou, 5 ans, au Pile.

PÈLERINAGE des cantons de Roubaix

Lundi 29 juin 1874 à Notre-Dame de la Treille, à Lille

On se réunira en groupe dans chaque paroisse pour partir à l'heure qui sera ultérieurement indiquée.

Il n'y aura que des troisièmes classes. Prix, aller et retour, y compris les frais de l'œuvre, 65 c.

On peut se procurer des billets chez M<sup>me</sup> Pierre-Motte, place de la Liberté; M. C. Beusart, rue Pellart; M. Crombé, rue du Chemin de Fer; M. Loidon, rue de Lannoy; 161; M. Bulteau-Debonnet, rue de l'Époule, 121; au Collège et dans les sacristies de chaque paroisse.

La distribution des billets sera close le samedi 20, à midi.

On invite instamment les personnes qui désirent prendre part au pèlerinage, à se réunir pour demander les billets par série de 10 au moins.

Faits Divers

— On annonce la mort de M. Paul-François Dubois, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il avait succédé en 1870 à M. Odilon Barrot, démissionnaire. M. Dubois fut un des fondateurs du fameux journal le *Globe*. Il fut de 1831 à 1848 député de la Seine-Inférieure.

— La *Patrie* annonce que la santé de Mgr Dupanloup donne des inquiétudes à ses amis.